

# INFOLETTRE VALLORCINE

*Pè lé Ramô, kom'va le konfaron, l'vin va to l'an.\**

## POSE de la PASSERELLE DU CRÉTET

Il aura fallu réunir toutes les conditions climatiques favorables, au début du mois de Mars, pour que la passerelle du Crétet puisse être positionnée sur les châssis réalisés cet automne 2020. La mise en service de la passerelle sera effective à l'issue des tests de charges, et de l'achèvement des abords et accès de part et d'autre de la rive de l'eau de Bérard. La création de cette passerelle s'inscrit dans un projet plus vaste de sécurisation du cheminement piéton depuis Le Buet jusqu'au carrefour du Couteray où la visibilité sera améliorée.



© F. Coutagne

Coût de la passerelle : 164 021,70 € H. T.  
Financements extérieurs : 80%, soit : 133 617,36 €



## DOMAINE SKIABLE de LA POYA

La Poya a été ouverte du 6 janvier jusqu'au dimanche 14 mars. Les ouvertures sur réservation par les clubs de la vallée, ont permis aux enfants licenciés des Houches, de Chamonix, d'Argentière et bien sûr de Vallorcine de venir s'entraîner sur ce beau domaine. La position de la mairie a été de soutenir le ski pour nos jeunes sans demander de participation financière aux clubs ou aux parents, déjà contraints financièrement par la crise sanitaire.

Le damage du domaine a également permis à l'ESF de Vallorcine de vendre des cours débutants ski et snowboard et au jardin d'enfants de fonctionner.

Les différentes aides financières de l'État, du département et de la région devraient permettre de couvrir les frais engagés pour cette ouverture.



## JARDINS PARTAGÉS

Certains Vallorcins ne disposent pas de terrain et souhaitent jardiner, faire un potager. D'autres Vallorcins disposent d'un terrain mais parce qu'ils n'en ont pas l'envie, pas le temps ou plus l'énergie... ne jardinent pas ou n'utilisent pas toute leur surface.

Pour ce faire, la mairie se propose de recueillir les demandes et propositions de chacun afin de vous mettre en relation les uns les autres.

## PRÉSENTATION du BUDGET de la COMMUNAUTÉ de COMMUNES, voté le 9 mars 2021

La crise sanitaire n'aura pas épargné la Communauté de Communes : de nombreuses recettes liées à l'activité économique (CFE, taxes de séjours...) seront moindre cette année et l'année prochaine. Cependant, la bonne gestion budgétaire des années passées permet à la Communauté de Communes de poursuivre sa politique et ses projets.

Les budgets de fonctionnement, tous budgets confondus (eau, assainissement, transport...) sont de 50 millions d'euros. Concernant les investissements, ils atteignent 11 800 000€.

Les principaux projets de la Communauté de Communes sont pour ce début de mandat la création d'un tiers-lieu à Servoz (2 990 000€ d'acquisition foncière) et la rénovation du Musée Alpin (5 300 000€ sur 4 ans).

À Vallorcine, la Comcom s'investit dans de nombreux projets tels que :

Une étude pour l'implantation de logements saisonniers dans le presbytère (40 000€).

La construction d'une Via Ferrata sur le site de la cascade de Bérard (135 000€).

Une étude sur la sécurisation de la sortie du tunnel des Montets (versant Aiguilles Rouges) (10 000€).

Une étude complémentaire pour l'implantation d'un nouveau foyer de ski de fond (10 000€).

L'implantation d'un bâtiment de stockage et de séchage de plaquettes bois pour la chaufferie (416 000€).

Une étude sur la sécurisation et le stationnement au Col des Montets (25 000€).

Une participation à l'étude d'une piste forestière sur le versant des Posettes (du Col des Montets au Plan Envers) (22 000€).

Une participation aux travaux à venir d'amélioration du pâturage par l'AFP (20 500€).

L'assainissement : travaux et études nécessaires au renouvellement de la station d'épuration (336 000€).

L'eau potable : suite à la mise en demeure de l'ARS (Agence Régionale de Santé) relative à la présence d'arsenic dans l'eau potable de Vallorcine, des travaux transitoires accompagnent le SDAEP (Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable) en cours de réalisation. Ce SDAEP devrait aboutir cette année et donner une vision pluriannuelle des investissements qui seront à réaliser sur la commune (288 000€).

## DIVAGATION des CHIENS et DÉJECTIONS CANINES

Plusieurs incidents nous ont été rapportés récemment concernant la divagation des chiens.

Il nous paraît nécessaire de rappeler le contenu de l'arrêté municipal toujours en vigueur (Arrêté N°07/2003 du 02/04/2003) : « Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien. Les chiens circulant sur la voie publique, même accompagnés, tenus en laisse ou muselés, devront être munis d'un collier portant gravés, sur une plaque de métal, le nom et le domicile de leur propriétaire, ou identifiés par tout autre procédé agréé. »

Sur les pistes et sentiers de randonnées, ne pas tenir son chien en laisse, c'est prendre des risques pour lui et pour les randonneurs et skieurs qui doivent éviter les animaux ; c'est aussi mettre en danger la faune locale. Plusieurs attaques de cervidés ont été tristement constatées sur le territoire de la Comcom ces dernières semaines. Rappelons, par ailleurs que plusieurs zones naturelles protégées existent sur le territoire de Vallorcine et que la tenue des chiens en laisse y est obligatoire.

Par ailleurs, pour des aspects évidents d'hygiène et d'esthétique, il nous paraît également important de rappeler que les déjections canines sont à ramasser par les propriétaires plutôt que de finir sous les chaussures ou les luges des bambins...

## APPEL d'OFFRE - GARE de VALLORCINE

SNCF Gares et Connexions, en charge de la gestion et du développement des gares, organise une procédure de consultation en vue de l'attribution d'un contrat d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire pour l'occupation d'un emplacement commercial dédié à une activité de restauration d'une durée de 10 ans.

Les candidats intéressés doivent adresser à la société Retail & Connexions une demande d'envoi de dossier de consultation en s'inscrivant via le site internet Retail & Connexions <https://commercialisations.retail-connexions-sncf.fr/fichiers/156/avis-de-mise-en-concurrence.pdf>.

Cette demande doit être impérativement reçue avant le 30/04/2021.



## MAISON de BARBERINE

La maison de Barberine est ouverte au public durant les deux mois d'été. Chaque année, une exposition temporaire est installée en plus des collections permanentes.

Le thème de l'exposition de cet été sera "les s'nailles", c'est-à-dire les sonnettes vallorcines. Si vous avez des informations, des documents ou des objets pouvant compléter l'exposition merci d'en faire part à [maison.barberine@gmail.com](mailto:maison.barberine@gmail.com).



## PERMANENCE des ÉLUS

La prochaine permanence des Élus aura lieu samedi 10 avril de 10h à 12h.

## Les WALSER de VALLORCINE



En septembre 2019, la commune de Vallorcine a été représentée aux Walsertreffen (rencontres Walser) dans le Lötschental par le groupe folklorique "Li Trei V'zins"

Depuis, le nouveau président de l'IVfW (Internationale Vereinigung für Walsertum, association internationale des Walser) Paul Schmidrig est venu deux fois à Vallorcine rencontrer des membres du conseil d'administration de Valorsnà. Il en a résulté un article complet et riche dans la dernière revue de "Wir Walser" ([wir-walser.ch](http://wir-walser.ch)). En septembre 2020, Xavier Dunand, François Coutagne et Dominique Ancy ont siégé à la dernière assemblée générale de l'IVfW. Vallorcine est ainsi officiellement intronisée au sein de cette association regroupant tous les sites Walser de l'arc alpin, Vallorcine étant la seule commune française concernée.

Le projet le plus emblématique est la reconnaissance par l'UNESCO de la culture Walser en vue d'en sauvegarder le patrimoine immatériel.



©Wir Walser

## NOUVELLES AIDES pour la RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE de l'HABITAT PRIVÉ

Vont entrer en vigueur dès le 1er Avril les nouvelles aides de la ComCom pour la rénovation énergétique de l'habitat privé : la PEH (Prime Énergie Habitat).

L'objectif de ce nouveau dispositif PEH est d'inciter les particuliers résidents (propriétaires, locataires ou occupants à titre gratuit en résidence principale) à effectuer des travaux d'amélioration énergétique de leurs logements. Ce dispositif vise à réduire les consommations d'énergie et les GES (Gaz à Effet de Serre). Cette PEH privilégie les postes énergétiques les plus déficitaires (isolation des toits, murs et planchers) et les modes de chauffages performants.

Après une étude personnalisée réalisée par le prestataire de la Communauté de communes, vous pourrez bénéficier d'une aide allant de 1000 € à 2000 € par type de travaux selon l'efficacité énergétique, avec la possibilité de cumuler 3 PEH dans la limite de 6000€ et sur 3 ans. Ces aides sont aussi cumulables avec d'autres financements émanant de l'État ou du département.

N'ayant aucune vision pluriannuelle sur ces financements, n'hésitez pas à en bénéficier dès aujourd'hui !

<https://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/index.php/environnement/energie-climat.html>

*Pour vous abonner à l'Infolettre*

*Envoyez votre adresse mail à :  
accueil.mairie.vallorcine@wanadoo.fr  
Objet : Infolettre*